

Les pronunciamientos boliviariens: de la dictature à la république

MARIE-LAURE BASILIEN-GAINCHE

Les relations entre coups d'Etat et jeu des médias trouvent à s'illustrer dans l'actualité politique du Venezuela. Rappelons-nous: le 12 avril 2002, le coup d'Etat conduit contre le président Hugo Chávez Frías. Il est remplacé à la tête du pays par Pedro Carmona, avant de reprendre 48 heures plus tard possession du palais de Miraflores et de la fonction présidentielle, sous les acclamations des foules et les projecteurs des télévisions. Le contre coup d'Etat de Chávez est une réussite. L'événement, par le suspens qu'il suscite, monopolise les chaînes communautaires du Venezuela; occupe les réseaux internet; intéresse les médias occidentaux qui reprennent, parfois sans toute la prudence nécessaire, les discours distillés par les relais du pouvoir chaviste.

Dans une certaine mesure, les médias permettent à Chávez de reprendre la main sur le pouvoir: ils contribuent à répandre une bonne parole chaviste et prétendument bolivarienne, qui s'adonne aux manipulations, quand ce n'est pas aux falsifications (F. Langue, 2002 & 2003). Les chaînes

communautaires vénézuéliennes fournissent une tribune de choix à Chávez: tous les dimanches matin, l'émission «alo presidente», dont le principe est d'instaurer un dialogue entre le peuple vénézuélien et son président, offre à celui-ci un espace d'expression et d'apparition qu'il sait occuper par de longs monologues. Ses logorrhées ne sont pas sans rappeler les discours fleuves du leader maximo, son modèle cubain, Fidel Castro: derrière les appels au calme et à la conciliation, se profile une rhétorique guerrière et justicière qui alimente en fait le conflit intérieur (E. Alcaraz, 2000). Il rend tout dialogue apaisé impossible, et tout recours à la force armée possible. La pensée est manichéenne qui stigmatise opposants et oligarques; le discours est quasi schmittien qui joue de la confrontation ami / ennemi.

Mais peut-on regarder l'action politique réussie de Chávez d'avril 2002 comme un coup d'Etat, au même titre que ces actes manqués de février et novembre 1992 contre le résident Carlos Andres Pérez? Ne s'agirait-il

pas plutôt d'un coup d'éclat, comme le laisse à penser le déroulement de la campagne sur le référendum de révocation du président qui s'est tenu le 15 août 2004 et qui a recueilli 56% de non? Le discours chaviste voudrait nous faire accroire que nous sommes en présence d'actes de rébellion, justifiés par le non respect des règles de la démocratie par le pouvoir en place: il s'agirait de coups d'Etat légitimes au sens de l'article 350 de la constitution bolivarienne, selon lequel

le peuple du Venezuela, fidèle à sa tradition républicaine, à sa lutte pour l'indépendance, la paix et la liberté, ne reconnaîtra aucun régime, législation ou autorité contrariant les valeurs, principes et garanties démocratiques ou portant atteinte aux droits humains.

Chávez s'inspirerait des actions politiques de Bolívar: son modèle, qui a fondé les Etats de la région des Andes entre 1813 et 1830 à la faveur de cinq dictatures. A l'image du *Liberador*, le *Centaure des llanos* prétend rompre avec l'ordre juridique en vigueur, en s'appuyant sur la volonté du seul peuple souverain pour établir un régime véritablement démocratique. La comparaison est-elle soutenable entre les dictatures de Simón Bolívar et les actions d'Hugo Chávez? Le rapprochement n'est-il pas artificiel entre ces deux hommes de guerre qui s'invitent en politique, l'un capitaine à la stature délicate qui goûte la solitude, l'autre gradé de l'armée de terre à la carrure solide qui aime les bains de foule? Tâchons d'explorer la question. Si les pronunciamientos boliviariens, qui ont conduit les Andes de la dictature à la république, ne peuvent guère subir le rapprochement avec les coups d'éclat chavistes, ils ne sont pas sans nous prodiguer quelques informations.

Que Bolívar nous dit-il? Il nous dit la valeur du modèle, la nécessité de l'ancrage

symbolique de la légitimité. Il nous dit la portée du consentement, le besoin de l'expression populaire de la légitimité qui est entendue ici comme le consentement de la société, dans son ensemble et dans chacun de ses membres, de se soumettre à une autorité, dans la mesure où cette dernière incarne les valeurs essentielles participant de l'identité de la communauté considérée (J.-M. Coicaud, 1997). Il n'est guère utile d'insister sur le fait que la légitimité se révèle clairement subjective et partant relative. Car elle

implique un système de valeurs et la philosophie de ce système. Elle est elle-même une certaine *philosophie*. Il n'y a donc pas de légitimité en soi, de légitimité absolue, puisqu'il n'y a pas de valeur objective, absolue, capable de s'imposer universellement à une opinion unanime. Ce qui ne veut pas dire que l'obligation qu'elle engendre soit faible ou inefficace: ce n'est pas l'éternel ou l'absolu qui obligent, mais l'idée tout humaine, qui n'est ni éternelle ni absolue qu'on s'en fait.
[R. Polin, 1967, p. 26]

Et que Bolívar nous dit-il de Chávez? Il nous dit que le modèle pris entre référence mythique et imagerie populaire ne saurait détenir la même puissance de cristallisation de l'unité nationale. Il nous dit que le consentement balancé entre appel du peuple et appel au peuple ne saurait disposer de la même énergie de justification de l'autorité exécutive.

1. L'ancrage symbolique de la légitimité: la valeur du modèle entre référence mythique et imagerie populaire

L'étude des pronunciamientos boliviariens met en évidence l'importance pour la légitimité de trouver un ancrage symbolique.

Les dictatures qui se succèdent au début du XIX^e siècle dans les Andes ne sont pas modernes; elles se veulent antiques. Elles se pensent en référence à la magistrature exceptionnelle de la République romaine, glorifiée, magnifiée par les auteurs classiques. C'est ainsi que Bolívar se place sous les auspices de Quinctius Cincinnatus: le capitaine qui mène ses troupes à cheval sur les champs de bataille se voudrait aussi vertueux que l'ancien consul que l'on est venu chercher dans son champ de labours.

Chávez, lui, aime à être comparé au *Libertador*. Mais le parallèle a-t-il dans les deux cas la même puissance symbolique de légitimation? Qu'il soit permis d'en douter. Lorsque Bolívar regarde vers la magistrature dictatoriale de la Rome antique, il se réfère à un régime exemplaire, un idéal politique, un mythe. En revanche, Chávez, quand il se voue à Bolívar, invoque une personne humaine, un homme providentiel, une image.

1.1 *Chávez: Simón Bolívar, un homme providentiel, une personne.* La constitution vénézuélienne de 1999, qui se qualifie de bolivarienne, commence par un préambule qui renvoie le peuple du Venezuela,

dans l'exercice de ses pouvoirs de création, à la protection de Dieu, l'exemple historique de notre Libérateur Simón Bolívar et l'héroïsme et le sacrifice de nos ancêtres aborigènes et des précurseurs et des créateurs d'une patrie libre et souveraine.

Bolívar joue bien le rôle d'une ombre tutélaire dans les pays latino-américains de la région andine. Ainsi semble en avoir décidé l'article 2 du décret adopté par le Congrès d'Angostura le 6 janvier 1820, qui

désigne Bolívar «Libérateur de la Colombie, Père de la Patrie, Terreur du Despotisme».

Néanmoins, le discours chaviste se réfère plus à l'imagerie attachée à la personne de Bolívar qu'à la pensée développée par le *Libertador*. En effet, "l'idéo-système bolivarien", déployé dans le discours chaviste, apparaît à l'étude comme un syncrétisme politique, qui s'abreuve à des sources éclectiques, et qui s'abandonne à des simplismes populaires (D. van Eeuwen, 2004). Aux côtés de Simón Bolívar, figurent au panthéon de Chávez d'une part Simón Rodríguez – le précepteur de Bolívar –, et d'autre part Ezequiel Zamora – le chef d'un mouvement social paysan qui s'est élevé contre l'oligarchie de Caracas durant la guerre fédérale de 1859-1867.

A partir de racines qui renvoient aux luttes d'indépendance et aux guerres d'unification, Chávez déroule un discours qui mêle des éléments relevant de divers ordres de pensée: une pincée de thomisme autour de l'idée selon laquelle tout vient de Dieu mais par le peuple; une dose de populisme qui se plait à dénoncer la corruption des oligarques, médias, partis, églises; une mesure de castrisme qui conduit à concevoir le peuple en terme de classe et à le voir composé de citoyens soldats – ou de soldats citoyens – menant la révolution les armes à la main.

1. 2. *Bolívar: la Rome antique, un régime parfait, un modèle.* La pensée de Bolívar semble quant à elle plus solide, plus sérieuse. Sa référence à la République romaine est des plus claires.

Dans son discours d'installation du Conseil d'Etat prononcé à Angostura le 1^{er} novembre 1817, ne proclame-t-il pas que

«les exemples de Rome sont le réconfort et le guide de nos concitoyens»? Dans son discours d'ouverture du Congrès d'Angostura du 15 février 1819, n'affirme-t-il pas que «la constitution romaine est celle qui a assuré la puissance la plus forte et le succès le plus grand qu'ait connu aucun peuple sur terre»? Certes, Bolívar en appelle à une République romaine dépouillée de ses scories et de ses avatars, de ses excès et de ses dérives, pour en faire un parangon de perfection politique et de pouvoir idéal (C. Minguet, 1986, p. 118). Il s'appuie donc moins sur l'histoire politique que sur la mythologie politique extraite de cette histoire. Cependant, il ne fait que suivre de la sorte ses contemporains, ces Européens libéraux qui l'ont formé.

Les manières et les pensées sont à la mode antique dans l'Europe du début du XIX^e siècle où Bolívar parachève son éducation, comme tout fils de l'élite latino-américaine (F.-X. Guerra, 1998, p. 7). Ainsi de 1799 à 1807, Bolívar fréquente les salons les plus en vue de Madrid, Londres, Rome, et surtout de Paris, notamment celui de Fanny Dervieu du Villars où il est amené à côtoyer Germaine de Staël et Benjamin Constant dont il connaît les écrits.

L'antiquité romaine est de mise dans les colonies nouvellement indépendantes et fédéralisées de l'Amérique septentrionale. Il suffit de se rappeler les pseudonymes choisis par les fédéralistes et les antifédéralistes: Publius (Publius Valerius qui est présenté par Plutarque dans ses *Vies des Hommes Illustres* comme l'équivalent romain du législateur grec Solon) s'oppose à Caton, Agrippa, et Brutus (citoyens qui expriment leur soutien aux principes républicains et leur hostilité aux dérives autocratiques).

Admiratives qu'elles sont de l'Europe moderne et de l'Amérique indépendante, les élites latino-américaines en viennent à s'adonner aussi à la passion pour les fastes romanisants et les références romaines (G. Lomné, 1990). Dans la capitainerie générale du Venezuela, le vice-royaume de Nouvelle Grenade, et l'audience de Quito, l'imagerie de Révolution française introduite par Antonio Nariño donne maintes occasions d'évoquer le modèle de la Rome républicaine: la Liberté est une nymphe, vêtue à la mode antique, qui brandit une pique avec un bonnet phrygien; la figure de Bolívar est accompagnée de l'image d'Hercule qui offre une allégorie de la force de la Nation, et de la représentation de Minerve qui symbolise l'empire de la raison; le temple installé à Caracas en janvier 1827 s'inspire du temple de facture néoclassique, construit par David au Champ de Mars en août 1793 à l'occasion de la fête de l'unité; les cérémonies comportent des manifestations théâtrales sur l'histoire romaine, telle la pièce *Roma Libre* présentée en mai 1823 à Quito qui traite de la chute des Tarquins et de la naissance de la République.

La vénération pour ce régime va surtout à ses magistratures, à sa magistrature dictatoriale. Les élites de l'époque ont retenu les enseignements dispensés par les grands penseurs occidentaux. Dans la bibliothèque de Simón Bolívar, on retrouve les œuvres de Machiavel, Montesquieu, Rousseau; Bolívar possède même un exemplaire *Du Contrat Social* de 1762 ayant appartenu à Napoléon et annoté de sa main, comme en atteste les travaux de Perez Vila qui a répertorié les ouvrages composant les bibliothèques du *Libertador* dans ses résidences de Caracas et de Madgalena (M. Perez Vila, 1971).

Or, tous ces auteurs classiques regardent la magistrature dictatoriale comme admirable, en ce qu'elle a permis à la République de juguler les crises graves de nature à affecter sa stabilité et son essor. Référence doit ici être faite à Machiavel au chapitre XXXIV du livre I de ses *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*; à Montesquieu dans ses *Considérations sur les Causes de la Grandeur des Romains et de leur Décadence*, et au chapitre III du livre II de l'*Esprit des Lois*; à Rousseau au chapitre VI du livre VI *Du Contrat Social*. Les élites de l'époque ont reconnu l'influence antique dans les textes adoptés par les révolutionnaires américains et français: les chartes fondamentales que s'octroient les provinces de la région devenues indépendantes s'inspirent de la constitution américaine de 1787, de la charte de Cadix de 1812, et surtout des textes révolutionnaires françaises de 1791, 1793, et 1795, tant sur la forme que sur le fond.

Bolívar s'approprie si bien cette référence à la République romaine qu'il va faire un pèlerinage à pied depuis les Charmettes jusqu'à Rome. Là au Forum, il prononce le serment du Monte Sacro; là, il s'engage à libérer les peuples de l'Amérique latine du joug du colonisateur espagnol. Qu'il nous soit permis de reproduire l'intégralité de ce serment qui manifeste la connaissance qu'a Bolívar de l'histoire romaine.

Voici donc la cité de Romulus et de Numa, des Gracques et des Horaces, d'Auguste et de Néron, de César et de Brutus, de Tibère et de Trajan? Toutes les merveilles y trouvent leur origine, et toutes les misères leur berceau. Octave se pare du manteau de la piété publique, pour masquer son tempérament méfiant et ses fureurs sangui- naires; Brutus plante le poignard dans la poitrine de son protecteur, pour remplacer la tyrannie de César par la sienne; Antoine renonce aux droits que lui donne la gloire, pour devenir l'esclave

d'une prostituée; en l'absence de tout projet de réforme, Sylla mène ses compatriotes à la ruine; et Tibère, sombre comme la nuit et dépravé comme le crime, passe son temps dans la concupiscence et dans le meurtre. Pour un Cincinnatus, il y eut cent Caracalla; pour un Trajan, cent Caligula; pour un Vespasien, cent Claude. Ce peuple nous a tout apporté: la sévérité des peuples anciens; l'austérité de la République; la dépravation des empereurs; les catacombes des chrétiens; la valeur pour conquérir le monde entier; l'ambition pour convertir tous les territoires en circonscriptions fiscales; les femmes pour faire rouler ses attelages sur le corps déchiqueté de ses pères; les orateurs pour exhorter, comme Cicéron; les poètes pour séduire par leurs chants, comme Virgile; les auteurs satiriques, comme Juvenal et Lucrèce; les philosophes faibles comme Sénèque, et les citoyens puissants comme Caton. Ce peuple nous a tout donné, tout au moins pour connaître l'humanité: des Messaline corrompues, des Agrippine insensibles, de grands historiens, de remarquables naturalistes, d'illustres guerriers, des proconsuls avides, des sybarites effrénés, des vertus estimées, et des crimes grossiers; mais pour émanciper l'esprit, pour libérer des soucis, pour élever l'homme, pour parfaire sa raison à l'infini, bien peu, si ce n'est rien du tout. La civilisation qui s'est dressée à l'Orient, a montré là toutes les facettes, a révélé toutes les composantes de l'humanité; pourtant il semble bien que le grand problème de la liberté de l'homme y ait été un sujet méconnu; et que la révélation de cette mystérieuse question ne devait se produire que dans le Nouveau Monde. Je jure, devant toi, je jure par le Dieu de mes pères, je jure sur eux, je jure sur mon honneur, et je jure sur ma Patrie, que je ne donnerai de répit à mon bras, ni de repos à mon âme, jusqu'à ce que j'ai rompu les chaînes qui nous oppriment par la volonté du pouvoir espagnol. [J. D. Monsalve, 1916, p. 10]

Le fait est que chez Bolívar le renvoi à la Rome antique est le fruit d'une érudition et d'une conscience politiques qui vont au-delà de l'imagerie populaire. Elles atteignent à une réflexion qui lui permet de

développer un projet politique clair et cependant nuancé: il désire instaurer un régime représentatif et présidentiel. Et elles parviennent à une symbolisation qui lui fournit un fondement mythique suffisamment sérieux pour contribuer à la légitimation de son action politique: il voit dans les dictatures de type antique un mode d'instauration de l'ordre en vue de la promotion de la liberté.

C'est pourquoi il est possible d'éprouver quelque embarras à admettre la similitude entre modèle de la République romaine et modèle de l'homme providentiel. L'embarras ne porte pas sur la valeur du symbole: Bolívar est souvent comparé par les penseurs latino américains à Romulus (plus qu'à Solon) de même qu'à Napoléon et Washington (G. Arciniegas, 1986; J.M. Garcia Gruber, 1988; C. Parra-Perez, 1963). L'embarras porte sur l'emploi du symbole: Bolívar paraît exploité par Chávez dans un magma rhétorique, au fil de discours médiatisés qui jouent plus sur les fils des passions que sur les ressorts de la raison.

Si la référence symbolique est si importante, c'est qu'elle est utile: elle contribue au passage de la pré-légitimité à la légitimité, elle participe de la cristallisation du consentement qui précipite une légitimité nouvelle – Bolívar et les luttes d'indépendance – ou renouvelée – Chávez et la contestation du régime – (G. Ferrero, 1988, p. 140). Or, la référence symbolique est d'autant plus utile que les circonstances sont plus graves. La gestion des crises exige une adhésion renforcée des gouvernés à des principes communs, et une acceptation renforcée à une autorité exécutive non pas forte mais exceptionnelle. C'est pourquoi Bolívar cherche à s'entourer de l'aura symbolique attachée à la dictature romaine,

pour susciter le consentement au pouvoir exceptionnel qu'il assume dans un contexte de crises comprises au sens éminent, et dans le cadre de ces dictatures conçues à la mode antique.

Les possessions espagnoles d'Amérique Latine traversent en effet une crise: crise de naissance d'Etats qui veulent affirmer leur indépendance par rapport au colonisateur espagnol, et leur unité par rapport aux caudillos locaux; crise de fondation d'Etats qui ont à surmonter ces défis externe (reconquête) et interne (fragmentation), dans une situation d'anarchie envenimée par une vacance du pouvoir tant matérielle que formelle.

Le personnel politique fait défaut: le Venezuela se trouve dépossédé de son président dictateur Francisco de Miranda, fait prisonnier en 1813 par les troupes espagnoles; le pays est de nouveau privé de son chef quand Bolívar est contraint en 1814 à l'exil suite aux assauts de la reconquête; le Pérou de 1822 perd lui aussi sans son plus haut magistrat lorsque le Général José de San Martín, lassé du pouvoir, part s'installer aux Pays-Bas. Une loi fondamentale manque aussi.

Les provinces qui viennent de déclarer leur indépendance adoptent rapidement des constitutions. Certes. Toutefois les quasi entités fédérales, censées réunir ces provinces sur le modèle nord-américain, ne parviennent pas à se doter de textes en raison des guerres les opposant les unes aux autres. Surtout, la Grande Colombie se retrouve en 1828 sans constitution: la convention d'Ocaña, convoquée par Bolívar sous la pression des revendications de municipalités qui se prononcent à l'unanimité pour réformer la charte de 1821, se disout sans adopter une nouvelle loi fonda-

mentale, laissant le pays sans ordre juridique. Aussi les nouveaux Etats, au moment même où ils se trouvent assaillis de toute part, se découvrent-ils dépourvus de l'autorité politique nécessaire à leur sauvegarde.

Bolívar affirme donc dans son discours d'installation du Conseil d'Etat à Angostura le 1^{er} novembre 1817:

Toute la force, et, pour ainsi dire, toute la violence d'un gouvernement militaire suffisait à peine à contenir le torrent dévastateur de l'insurrection, de l'anarchie et de la guerre. Et quelle autre constitution que la constitution dictatoriale pouvait convenir à des temps si désastreux?

C'est ainsi que Bolívar est nommé cinq fois dictateur durant les 17 années qui séparent la proclamation de la guerre à mort le 15 juin 1813 de sa propre mort le 17 décembre 1830. Les trois premières dictatures boliviennes peuvent être appréhendées comme des dictatures pour la liberté, pour l'indépendance face à la monarchie colonisatrice: la première court du 6 août 1813 au 7 décembre 1814; la seconde du 17 février 1816 au 3 octobre 1821; la troisième du 3 janvier 1824 au 10 février 1825. Quant aux deux dernières dictatures de Bolívar, elles peuvent être qualifiées de dictatures pour l'unité, en ce qu'elles travaillent pour la première à l'unification des territoires (regrouper toutes les provinces concernées par la constitution de la Grande Colombie), et pour la seconde à l'intégration des populations (limiter l'opposition armée entre libéraux santandérisites et conservateurs boliviens en réalisant une conciliation nationale sur la nature politique du régime à instaurer): elles se déroulent du 19 décembre 1826 au 30 juin 1827, et du 27 août 1828 au 1^{er} janvier 1830.

Quant à Chávez, il voudrait s'envelopper du halo mythique des dictatures boliva-

riennes, pour lui aussi justifier son autorité et gérer une crise. Mais, l'autorité n'est pas dictatoriale, seulement présidentielle; la crise n'est pas éminente, simplement structurelle. Le Venezuela voit s'essouffler le système issu en 1958 du Pacte de Punto Fijo. Celui-ci a été conclu pour mettre un terme à la direction de la politique par les militaires et a organisé une alternance au pouvoir des partis Acción Democrática et COPEI (D. Irwin, 2000 & 2001). Sous la garantie de l'armée, il instaure un régime monopolisé par ces deux partis, associés à une oligarchie économique attachée aux revenus du pétrole. Or, le système s'affaiblit à partir de la fin de la *década perdida*. La crise est politique qui se manifeste par l'incapacité de l'élite au pouvoir (*cogollocratie*) à se réformer: cela se traduit notamment par l'impossibilité dans laquelle se trouve la COPRE (Commission pour la réforme de l'Etat) à faire aboutir une révision constitutionnelle. La crise est économique qui se déclare avec la mise en application par le président Carlos Andres Perez d'un plan d'ajustement économique néolibéral inspiré par le FMI: suppression des subventions, privatisation des services publics, vérité des prix en particulier du pétrole, génèrent un appauvrissement des couches sociales les plus fragiles qui se soulèvent en 1989; le *Caracazo* sera durement réprimé par l'armée (M. Caballero, 1998; F. Langue, 1999).

Dès lors, la critique du régime devient acerbe parmi les hauts gradés de l'armée: les dénommés *comates* (*colonel, comandantes, lieutenantes*) – dont Chávez fait partie, fondent en 1983 le Movimiento Bolivariano Revolucionario 200 (renvoi au 200^e anniversaire de la naissance de Bolívar). Et leur hostilité à l'égard du pouvoir en place se conso-

lide en 1989 dans leur ressentiment à l'égard de ces civils, qui leur ont imposé de réprimer violemment les émeutes du *Caracazo*. Ils se lancent dans une dénonciation constante de la corruption des membres des deux partis en place, au point de tenter deux coups d'Etat en février et novembre 1992. Chávez est alors emprisonné, avant d'être libéré deux ans plus tard par le président Rafael Caldera au nom de la politique de réconciliation nationale. Le MBR peut se recomposer en 1997, et devient le *Movimiento para la Quinta República*. Le pays est bien confronté à une crise, de croissance et non de naissance, de structure et non de fondation. Les circonstances ne sont pas exceptionnelles. L'autorité non plus. La fonction que Chávez exerce est celle d'un président élu selon les procédures légales en 1998, conforté en 2000, ratifié en 2004 et renouvelé en 2006.

Or, l'emploi du qualificatif "ratifié" en 2004 est loin d'être anodin: le terme habituellement utilisé pour qualifier les lois fondamentales tend à faire de Chávez, sinon la loi, à tout le moins l'incarnation de cette dernière. Pourtant, dans la mesure où l'ancrage symbolique de la légitimité n'a pas – et n'a pas besoin de – la même puissance d'unification nationale pour Chávez et Bolívar, parce que la nature et le degré des crises politiques à juguler sont différents, l'expression populaire de cette légitimité ne saurait avoir la même portée.

2. *L'expression populaire de la légitimité: la portée du consentement entre appel du peuple et appel au peuple*

L'arrivée au pouvoir de Chávez ne se réalise pas lorsqu'il viole les règles juridiques

(coups d'Etat manqués de 1992), mais bien lorsqu'il les observe (élections présidentielles de 1998 et de 2006). Dès lors, elle ne semble pas pouvoir être assimilée à l'accession au pouvoir de Bolívar: le premier respecte les normes légales et constitutionnelles, le second les contourne quand elles existent. De surcroît, l'expression populaire de la légitimité reconnue à ces hommes ne relève pas de la même nature dans les deux cas: quand Bolívar répond à l'appel du peuple d'occuper une fonction extraordinaire, Chávez en appelle au peuple pour asseoir sa position présidentielle.

2.1 *Chávez: un peuple appelé aux urnes.* Chávez remporte avec 58% des suffrages les élections présidentielles de 1998, en se présentant durant la campagne comme «le fléau de l'oligarchie et le héros des pauvres». Cette victoire paraît confortée ensuite: le referendum du 25 avril 1999 sur la convocation d'une assemblée constituante, chargée de préparer une charte pour remplacer le texte de 1961, obtient 80% de oui, la participation des électeurs étant cependant inférieure à 40% des inscrits; le referendum du 15 décembre 1999 sur la constitution bolivarienne recueille 71% de voix favorables avec une participation de 55% des inscrits; l'élection présidentielle de 2000 apporte 59,9% des suffrages à Chávez; celle de décembre 2006 lui offre plus de 62% des voix. Certes.

Cependant, le pouvoir de Chávez est mis en cause non seulement par les oligarchies économiques attachées à la manne pétrolière qui ont certainement organisé le coup d'Etat de 2002, mais aussi par de larges pans de la société vénézuélienne: officiers de

l'armée opposés à la politisation de l'institution induite par la constitution bolivarienne, partis de gauche non traditionnels comme *Bandera Roja* et *Causa Radical*, anciens compagnons de route de Chávez tel son ancien ministre de l'intérieur Luis Miquilena, classes moyennes (D. van Eeuwen, 2004). En attestent les grèves générales qui paralysent le pays de manière quasi-continue à partir du printemps 2002, à tel point que la crise tend à devenir extrêmement grave. En atteste aussi la pétition ayant recueilli quatre millions de signatures en faveur du départ de Chávez du pouvoir. Il est donc possible de douter que le peuple vénézuélien adhère à l'autorité de Chávez.

Certes, 56% des électeurs ayant participé au référendum de révocation à mi-mandat organisé le 15 août 2004 ont répondu non: ils ont exprimé leur volonté de voir Chávez maintenu comme Président comme le confirme le résultat des élections présidentielles de décembre 2006. Toutefois, il conviendrait de s'inquiéter de la manière dont les élections se sont déroulées.

Que dire de l'influence exercée par les cercles boliviens installés dans les quartiers pour empêcher toute nouvelle tentative de renversement du président (et dans le monde pour répandre la version chaviste des faits)? Que dire du rôle joué par les marchés boliviens dans les quartiers populaires, qui offrent des denrées de première nécessité à très bas prix aux plus démunis selon des méthodes que d'aucuns qualifieraient de clientélistes? Que dire encore de l'impact effectif des Unités de Bataille électorale (UBE) et des Patrouilles électorales sur les intentions de vote des électeurs?

Il n'est pas interdit de penser qu'on est en présence moins d'un Chávez qui est

appelé par le peuple que d'un Chávez qui en appelle au peuple, en mobilisant les foules populaires par des outils de proximité et de médiatisation.

2.2 *Bolívar: un peuple appelant le Libertador.*

Bolívar, pour sa part, accède à la magistrature dictatoriale suite aux demandes exprimées par le peuple de façon indirecte (voie de ses représentants) ou quasi directe (pronunciamientos des municipalités) en marge des dispositions légales et constitutionnelles en vigueur. Une exception est toutefois à relever: Bolívar s'auto-investit par le décret du 19 décembre 1826 de l'autorité dictatoriale, ce qui explique en partie pourquoi il a été soupçonné d'ambitionner la couronne qu'elle soit royale ou impériale.

C'est ce que nous dit le *Libertador*, dans son discours d'installation du Congrès d'Angostura du 15 février 1819:

Seule une nécessité incontournable, unie à la volonté impériale du peuple, devait me soumettre à la terrible et dangereuse charge de Dictateur Suprême de la République.

C'est également ce que nous disent les faits: Bolívar se voit confier des pouvoirs extraordinaires par les Congrès constitutionnels du Venezuela et du Pérou en 1813, 1816 et 1824; Bolívar se voit attribuer l'autorité dictatoriale par les pronunciamientos des municipalités de Nouvelle Grenade en 1828. Suite à la dissolution de la Convention d'Ocaña, l'intendant du Cundinamarca, le Général Pedro Alcántara Herrán, convoque un Conseil rassemblant les notables de la province. Conseil qui rejette les décisions prises par ladite Convention et veut investir Bolívar de l'autorité suprême.

Le *Libertador* accepte de conserver ses fonctions de chef de l'exécutif et de disposer des pouvoirs absolus, à condition que ceux-ci lui soient octroyés de manière claire par au moins la moitié de la population de la République. C'est alors qu'un grand nombre de municipalités grenadines formulent leur volonté de voir Bolívar investi des pouvoirs dictatoriaux; Santander dans son discours du 2 janvier 1827 ne manque pas de dénoncer l'irrégularité de ces proclamations qui ne s'appuient sur aucun texte qui autoriserait cette manifestation politique d'initiative locale et lui octroierait une valeur juridique.

Les pronunciamientos traduisent la foi communément partagée dans la capacité de Bolívar à sauver la patrie, et la soumission librement consentie aux pouvoirs exceptionnels qui lui sont remis. Ainsi, celui de Chiquinquirá du 18 juin 1828 déclare:

aucune autre autorité, à part celle du Libérateur Président, ne peut sauver l'intégrité nationale et conforter la liberté, qui a coûté tant de sacrifices à la Colombie... c'est la pleine et entière volonté [du peuple colombien], que Son Excellence le Libérateur Président réunisse en sa personne tous les pouvoirs de la Nation, de manière illimitée, pour le temps qu'il estimera nécessaire; nous déclarons ne reconnaître à partir de maintenant d'autre autorité que la sienne... il n'est pas possible que ce même peuple, qui a été libéré grâce aux sacrifices héroïques de son Libérateur, puisse lui permettre de se séparer de ce mandat, au moment même où il a le plus besoin de sa présence et de son autorité; nous en venons à supplier son Excellence, par le présent acte, de bien vouloir recevoir cette déclaration et en accepter les implications, comme un nouveau sacrifice que lui demande la Nation.

[J. Toro Anda, 1936, p. 195]

Si les Congrès constitutionnels et les actes municipaux appellent Bolívar à être

dictateur, c'est pour qu'il remplisse une mission: fonder l'Etat en affirmant son indépendance et sa souveraineté pour les premiers; inventer la nation en cristallisant l'unité du corps social pour les seconds; instituer l'Etat nation en lui donnant une charte fondamentale dans les deux cas. La mission est si essentielle qu'elle ne peut être qu'indéfinie dans son intensité et son étendue. C'est pourquoi les limitations aux pouvoirs de Bolívar se révèlent bien relatives d'un point de vue matériel. Cela apparaît à la lecture de la loi adoptée par le Congrès Constitutionnel du Pérou le 23 septembre 1823:

seul un pouvoir extraordinaire, tant dans sa mission que dans ses attributions, est capable de mettre un terme à la présente guerre, et de sauver la République des graves maux qui l'assaillent... 1) Le Congrès remet au Libérateur Président de Colombie Simon Bolívar, en tant que Libérateur, l'autorité militaire suprême sur tout le territoire de la République, assortie des facultés ordinaires et extraordinaires que la situation actuelle de celle-ci exige; 2) Il lui revient également la direction politique de toutes les affaires connexes aux besoins de la guerre, auxquelles on ne pourrait satisfaire sans avoir recours aux ressources et relations, tant intérieures qu'extérieures, relevant du Trésor Public; 3) L'étendue des pouvoirs, qu'indiquent les articles précédents, est telle que l'exige le salut du pays, qui est la seule raison pour laquelle il est demandé au Libérateur de se rendre sur notre territoire.

[E. Roza Acuna, 1988, p. 143-144]

Les terminologies générales révèlent l'intensité et de l'imprécision des pouvoirs reconnus au dictateur. Et l'ampleur matérielle des pouvoirs induit par surcroît un défaut de limitation temporelle. L'autorité dictatoriale perdure. De façon directe: Bolívar demeure en fonction de six mois à cinq ans selon les dictatures. Seule la dic-

tature de 1826 dont Bolívar s'auto investit respecte la durée de référence de 6 mois. Les autres durent 1 an et demi pour la première, cinq ans et demi pour la seconde, deux ans et demi pour la troisième, et deux ans pour la dernière. Cependant, l'appréciation de la durée des dictatures bolivariennes ne peut omettre la volonté qu'à chaque reprise Bolívar a manifesté de se démettre de ses fonctions bien avant (au bout au bout de cinq mois et demi pour la première, de trois ans pour la seconde, d'un an pour la troisième). Or cette volonté à chaque fois a été rejetée par les Congrès Constitutionnels du Venezuela et du Pérou. L'autorité dictatoriale perdure encore, et de façon indirecte: les mesures d'organisation de l'Etat que prend Bolívar sont conçues pour être durables, notamment quand il s'agit d'octroyer la liberté aux esclaves par le décret du 6 juin 1816, évidemment quand il s'agit de promulguer une loi constitutionnelle avec le décret du 27 août 1828. C'est bien pourquoi le recours au mythe de la Rome antique s'avère des plus utiles car il entoure le dictateur et sa magistrature d'une aura symbolique propre à garantir sa légitimité: le respect pour cette domination consentie lui assure autorité et efficacité.

Et l'on voit mal comment le consentement du peuple, étant donné la manière dont il est amené à s'exprimer, puisse revêtir la même énergie de légitimation dans le cas de Chávez. De surcroît, dans chacun des cas, le peuple a une connotation différente: le peuple auquel Chávez en appelle est un peuple entendu en tant que masse, en opposition aux élites économiques; le peuple qui appelle Bolívar est un peuple compris comme tiers état, en confrontation avec la noblesse espagnole, un peuple qui



Simón Bolívar.

pourrait au demeurant être regardé comme aux origines des actuelles oligarchies latino-américaines.

Bolívar et Chávez. Tous deux recherchent une légitimation symbolique en se vouant à une référence historique aux allures mythiques; combattent un régime exécré et estimé responsable de tous les maux du pays; se réclament du consentement populaire; ambitionnent de fonder un nouveau régime voire un nouvel Etat; exercent pour ce faire une autorité qui dépasse les standards communément admis de l'exécutif démocratique. Pourtant. Chávez aime à être comparé à Bolívar, alors qu'il ne peut prétendre bénéficier d'une même légitimité symbolique, veut résoudre une crise loin d'atteindre à une extrême gravité, arrive au pouvoir par la voie légale, désire réaliser une révolution qui n'a de bolivarienne que le nom. Chávez semble exploiter son modèle; sa révolution bolivarienne semble bien usurper ses référen-

ces (W. Izarra, 2001). Chávez ne reprend en effet ni les méthodes ni les objectifs de Bolívar. Contentons-nous ici de souligner que les similitudes peuvent se révéler trompeuses.

En effet, Chávez et Bolívar aspirent tous deux à la (re)fondation d'un Etat. Cependant. La révolution bolivarienne vise à instaurer un Etat de justice et non de droit, un régime démocratique participatif et non représentatif. Telle est bien la finalité de la Révolution bolivarienne, énoncée dans le préambule de la Charte fondamentale de 1999:

refonder la République pour établir une société démocratique, participative et actrice multi-ethnique et pluri-culturelle protagoniste, dans un Etat de justice, fédéral et décentralisé qui consolide les valeurs de la liberté, de l'indépendance, de la paix, de la solidarité, du bien commun, de l'intégrité territoriale, de la convivialité et de l'autorité de la loi pour cette génération et les générations futures; garantir le droit à la vie, au travail, à la culture, à l'éducation, à la justice sociale et à l'égalité sans discrimination, ni subordination aucune.

Or, à l'inverse de Chávez qui se défie de la norme et de la représentation accusées d'être les armes légales de l'exploitation des masses par les oligarchies, Bolívar prône l'empire de cette loi et la vertu de cette représentation. Comme il le proclame le 25 mai 1826 dans son discours devant le Congrès Constituant de Bolivie, norme et représentation permettent seules de

résister à l'assaut de ces deux ennemis monstrueux, qui se battent l'un contre l'autre, et qui nous attaqueront tous les deux ensemble: la tyrannie et l'anarchie forment un océan d'oppression, qui entoure une petite île de liberté, fouettée perpétuellement avec violence par les vagues et les vents, qui cherchent sans cesse à la submerger.

Certes, Chávez et Bolívar optent tous deux pour un exécutif prépondérant. Toutefois, le président sans réel contre-pouvoir de la constitution bolivarienne de 1999 n'a rien de commun avec le résident nommé à vie de la constitution bolivienne de 1826. Le premier peut dissoudre l'Assemblée nationale (qui est la seule chambre) sans pouvoir être renversé par elle; est conforté par le pouvoir citoyen du conseil moral républicain qui s'inspire du modèle du pouvoir modérateur inventé par Benjamin Constant; peut déclarer les états d'exception, qui ont une définition large et des limitations relatives. En revanche, la constitution bolivienne de 1826 contraint la fonction à tel point que le maréchal Sucre délaisse le pouvoir au bout de deux ans, lassé des multiples contrepoids qui sont posés à son autorité et rendent impraticable la prise de décision.

Le *Centaure des llanos* veut établir l'égalité. Le *Libertador* des Andes voulait instaurer la liberté. En affirmant au préalable un ordre à même de prévenir l'anarchie et d'empêcher la tyrannie. Son ultime déclaration officielle, faite à Santa Marta le 10 décembre 1830, une semaine avant sa mort, en atteste:

Vous avez été témoins de mes efforts pour implanter la liberté là où régnait auparavant la tyrannie. J'ai travaillé avec désintéressement, en abandonnant ma fortune et jusqu'à ma tranquillité.

Le poète chantera même le fondateur de la République des Andes qui ne saurait être celle des anges:

C'était un homme qui faisait la guerre pour établir la seule paix durable et véritable: la liberté. On peut dire qu'il a mené sa guerre tout seul, sans état-major, à la Don Quichotte. L'humanité qui le suivait était son Sancho.

[M. de Unamuno, 1986, p. 53]

Bolívar était un dictateur qui n'a pas fait de coup d'Etat: les luttes d'indépendance étaient des révolutions politiques. Chávez est un président qui se plaît aux coups d'éclat: les clameurs populistes jouent sur les évolutions sociales. Voilà ce que Bolívar peut nous dire de Chávez. La rupture de l'ordre légal et institutionnel pour instaurer une autorité exécutive extra-ordinaire n'est pas nécessairement constitutive d'un coup d'Etat. Voilà ce que peuvent nous dire les pronunciamientos boliviariens.

Bibliographie

- Alcaraz E., *Les stratégies discursives de légitimation d'un dirigeant populiste: le cas du président vénézuélien Hugo Chavez*, mémoire de DEA de science politique, IEP d'Aix en Provence, 2000;
- André M., *Bolívar et la Démocratie*, Paris, Excelsior, 1924;
- Arciniegas G., *Napoléon ou Washington*, dans «Les Cahiers de l'Herne», *Simon Bolívar*, Paris, 1986, pp. 209-216;
- Caballero M., *La crisis de la Venezuela Contemporanea 1903-1992*, Caracas, Monte Avila, 1998;
- Coicaud J.-M., *Légitimité et Politique: Contribution à l'Etude du Droit et de la Responsabilité Politiques*, Paris, PUF, 1997;
- Euwen D. van, *Venezuela: la République bolivarienne d'Hugo Chavez et l'instabilité démocratique*, dans R. Fregosi éd., *Armées et Pouvoirs en Amérique Latine*, Editions de l'IHEAL, Paris, 2004;
- Ferrero G., *Pouvoir: Les Génies Invisibles de la Cité*, Paris, Le Livre de Poche, 1988;
- Garcia Gruber J.M., *El Eje Histórico Bolívar-Napoleón*, dans «Revista de la Sociedad Bolivariana de Venezuela», volume XLV, n° 157, avril 1988, pp. 81-90;
- Gomez Valderrama P., *L'Europe de Bolívar*, dans «Les Cahiers de l'Herne», *Simon Bolívar*, cit., pp. 352-361;
- Guerra F.-X., *Introduction*, dans A. Lempérière & G. Lomné & F. Martinez & D. Rolland eds., *L'Amérique Latine et les Modèles Européens*, Paris, L'Harmattan, 1998;
- Irwin D., *Relaciones civiles-militares en el siglo XX*, Caracas, El Centauro, 2000;
- Irwin D. & Castillo H. & Donis Rios M.A., *Militares y civiles. Balance y perspectivas de las relaciones civiles-militares venezolanas en la segunda mitad del siglo XX*, Caracas, USB-UCAB-APPEL, 2001;
- Izarra W., *En busca de la revolución*, Caracas, El Centauro, 2001;
- Langue F., *Histoire du Venezuela de la conquête à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1999;
- Langue F., *La Révolution bolivarienne, les oligarques et les menteurs*, dans «Cahiers des Amériques Latines», n° 41, 2002/03, pp. 7-10;
- *Hugo Chavez et le Venezuela. Une action politique au pays de Bolívar*, Paris, L'Harmattan, 2002;
- Lomné G., *Révolution Française et Rites Bolivariens: Examen d'une Transposition de la Symbolique Républicaine*, «Cahiers des Amériques Latines», n° 10, 1990, pp. 159-176;
- Minguet C., *Mythes Fondateurs chez Bolívar: Quelques Aspects*, dans «Les Cahiers de l'Herne», *Simon Bolívar*, cit., pp. 115-122;
- Monsalve J. D., *El Ideal Político del Libertador Simon Bolívar*, Bogotá, Imprenta Nacional, 1916;
- Parra-Perez C., *Bolívar y Napoleón*, in «Revista de la Sociedad Bolivariana de Venezuela», volume XXII, n° 77, décembre 1963, pp. 810-825;
- Perez Vila M., *La Formación Intelectual del Libertador*, Caracas, Ministerio de Educación, 1971;
- Polin R., *Analyse Philosophique de l'Idée de Légitimité*, dans «Annales de philosophie politique», *L'Idée de Légitimité*, Paris, PUF, 1967;
- Rozo Acuna E., *Bolívar y la Organización de los Poderes Públicos*, Bogotá, Temis, 1988;
- Toro Anda J., *Las Ideas del Libertador Referentes a la Constitución Política de los Estados Americanos*, Quito, Universidad Central, 1936;
- Unamuno M. de, *Don Quichotte Bolívar*, dans «Les Cahiers de l'Herne», *Simon Bolívar*, cit., pp. 52-62.